

**DATE DES INSCRIPTIONS
2023 - 2024**

Niveau seconde

Sur affectation uniquement : Dossier remis par le collège d'origine pour les élèves du secteur.
Le responsable légal doit être présent le jour de l'inscription.

Affectation le 29 juin 2023 communiquée par l'établissement d'origine
Inscriptions selon le calendrier ci-dessous :

DATES	MATIN 7h30 – 12h30	APRES MIDI 12h30 – 18h00	LIEUX
Jeudi 29 juin 2023	Collège Arausio - Orange	Collège B. Hendricks - Orange Collège St Louis – Orange	Lycée de l'Arc Foyer internat
Vendredi 30 juin 2023	Collège J. Giono - Orange Collège Schoelcher – Ste Cécile les Vignes	Collège St Exupéry – Bédarrides Collèges hors secteur	

Niveau première

- **Élèves d'un autre établissement** en 1^{ère} générale (déménagement, changement d'établissement, dérogation) :

Demande d'affectation à effectuer auprès de l'établissement d'origine (documents à fournir : formulaire de demande d'entrée en terminale, bulletins de seconde et de première, justificatifs selon la situation)

Affectation le 29 juin 2023 communiquée par l'établissement d'origine et **inscription lundi 3 juillet 2023 de 9h00 à 16h00 en vie scolaire.** Le responsable légal doit être présent le jour de l'inscription.

● **Inscription en première STMG des élèves extérieurs :**

Sur affectation communiquée par l'établissement d'origine le 29 juin 2023 **inscription lundi 3 juillet 2023 de 9h00 à 16h00 en vie scolaire. Le responsable légal doit être présent le jour de l'inscription.**

● **Réinscriptions des élèves de seconde passant en première :**

Retour des dossiers complets selon le calendrier ci-dessous :

Dates Heures	Lundi 12 juin	Mardi 13 juin	Lieu
8h	201	209	Lycée de l'Arc Salle de permanence
9h	202	210	
10h	203	211	
11h	204	212	
13h	205	213	
14h	206	214	
15h	207	215	
16h	208		

Niveau terminale

● **Élèves d'un autre établissement en terminale générale et technologique (déménagement, changement d'établissement, dérogation) :**

Demande d'affectation à effectuer auprès de l'établissement d'origine (documents à fournir : formulaire de demande d'entrée en terminale, bulletins de seconde et de première, justificatifs selon la situation).

Les inscriptions auront lieu après affectation sur rendez-vous fin juin / début juillet.
Contacter le secrétariat élèves : cecile.pecqueux@ac-aix-marseille.fr

● **Réinscriptions des élèves de première passant en terminale :**

Retour des dossiers complets selon le calendrier ci-dessous :

Dates Heures	Vendredi 16 juin	Lundi 19 juin	Lieu
9h	101	108	Lycée de l'Arc Salle de permanence
10h	102	109	
11h	103	1STMG1	
13h	104	1STMG2	
14h	105	1STMG3	
15h	106	1STMG4	
16h	107		

Niveau BTS

● Étudiants admis sur Parcours sup contacter le secrétariat des élèves : cecile.pecqueux@ac-aix-marseille.fr pour connaître les modalités d'inscription.
Date limite d'inscription : vendredi 7 juillet 2023 uniquement sur rendez-vous.

● Étudiants non admis sur Parcours sup :
Envoyer une candidature par mail à ce.0840026x@ac-aix-marseille.fr ou par courrier à
Lycée de l'Arc – Recrutement BTS MCO
346 avenue des Étudiants
84100 Orange
Documents à envoyer : CV, lettre de motivation, relevé de notes du Baccalauréat et bulletins de notes de terminale